Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 21 (1883)

Heft: 29

Artikel: Au 9me chasseurs : [suite]

Autor: Bellanger, Justin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour lui-même, et qui est moins connue que la première. Elle est également en vers.

> J'achève ici-bas ma route, C'était un vrai casse-cou; J'y vis clair, je n'y vis goutte, J'y fus sage, j'y fus fou. Pas à pas j'arrive au trou Que n'échappent fou ni sage, Pour aller je ne sais où... Adieu, Piron, bon voyage!

Le prince de Ligne, au même siècle, eut son épitaphe faite par M. de Bonnay, un soir que, dans son salon, on s'amusait à ce jeu:

> Ici git le prince de Ligne; Il est tout de son long couché; Jadis il a beaucoup péché, Mais ce n'était pas à la ligne!

Lo chasseu à tsévau et lo mâidzo.

L'est chix z'hâorès dâo matin, pè lo camp dè Bîre. Lo mâidzo fà sa tornâïe po vairè lè troupiers malâdo, quand arrevè vers li on dragon, gras, dodu, qu'a l'air dè sè portâ asse bin que lo pont dè Mordze.

- Te vas petétrè mè derè que t'es malâdo? lâi fa lo mâidzo, que sè démaufivè dâo lulu.
 - Perdenâ mè, majo, ne su pas malâdo.
 - Adon, que vâo-tou?
- Eh bin, majo, ne sé pas que dâo diablio y'é: medzo bin, bâivo bin; mâ ne su pas fotu dè dremi.
 - Te ne pâo pas dremi?
 - Pas onna gotta.
- Oh bin n'est rein! Infirmier! se criè lo mâidzo à n'on bastoubâre qu'étâi perquie, bailli-vâi dou verro à stu compagnon, de cllia granta botolhie qu'est lé su cé trablià.

Lo chasseu à tsévau fifè cll'espèce dè gadrouille et lo vouaiquie lavi.

Trâi dzo aprés, ye revint à la vesita.

- Tè vouaiquie onco! lâi fâ lo màidzo.
- Oï, majo.
- Et qu'as-tou dè nové?
- Eh bin! medzo bin, bâivo bin, ma ne su pas fotu dè dremi.

Ah! n'est què cein! paraît que t'ein as pas prao z'u l'autro iadzo. Infirmier! trâi z'oncès dè cllia pudra bliantse à cé luron!

Lo bastoubârè lâi administrè cllia bourtià et lo dragon s'ein va ein sè tegneint lo veintro; kâ y'ein avâi dè quiet bailli la foâire à son tsévau. Et tot parâi dou dzo aprés lo revouaiquie bin mé à la ve-

- Coumeint, te revins onco? lâi fâ lo mâidzo.
- Hélâ vâi, majo, se repond lo lulu, tot eimpronta, medzo bin, bâivo bin, mâ...
- Te n'és pas fotu de dremi, lài dit lo mâidecin ein lai copeint lo subliet. Eh bin, baille mè ton bré?

L'autro trait sa petita vesta, recoussè sa mandze dè tsmise et lo mâidzo lai baillè on coup dè lancetta, que lo sang sè mette à picllià coumeint onna seringa.

— Stu iadzo, te droumetrè, va pi! se lài fè lo majo.

Cein n'eimpatsè pas que lo leindéman lo chass eu à tsévau revint, tot arami, tot mau fotu, lè ge rodzo.

- Majo, se fe, cein ne va adé pas : medzo bin, bâivo bin.....
 - Et te ne pâo pas dremi?
- Na.
- Eh bin, se dit lo mâidzo, du que ni la pourdze, ni la sâgne ne tè font rein, n'est pas quiestion faut qu'on tè fasse reveni lo sono. Rebaille-mè ton bré?
- Eh bin, majo, fà lo lulu tot vergognão, voudré vo derè on petit mot?
 - Eh bin, dis, me n'ami!
- Vo remacho bin dè tot cein que vo m'ài bailli, mâ ne crayo pas que cein pouéssè férè oquiè po cein que mè grâvè dè dremi.
 - Eh bin, qu'as-tou, don?
 - Su dévourâ dâi pudzès!

J. K

Au 9me Chasseurs.

TV

La distinction hautaine de mademoiselle Grattepain et la présence du commandant empêchèrent seules les chasseurs de s'abandonner à leur hilarité.

Ils avaient, du reste, reconnu du premier coup d'œil, le cheval d'Henriette, et ils murmuraient entre eux à voix basse : « C'est Folichon. »

Oui, Folichon, leur ancien compagnon d'armes! Folichon, qui avait été réformé pour son âge et vendu la veille à Grattepain, dans la cour de la caserne! Folichon, qui durant six années, avait mangé l'avoine du gouvernement! Folichon, enfin, qui avait contracté au régiment des habitudes de camaraderie absolument gênantes pour ses nouveaux maîtres.

Le commandant comprit immédiatement que le cheval ne quitterait pas la troupe, et qu'aucune puissance humaine ne l'empêcherait de prendre part, pour cette journée encore, aux exercices du cinquième escadron.

Il s'approcha de mademoiselle Grattepain, et, avec une courtoisie parfaite, il l'invita à se ranger à ses côtés.

Mademoiselle Grattepain obéit aux ordres de son chef. Celui-ci se plaça avec elle en tête de la colonne, et donna le signal du départ.

Quelques heures plus tard, le château de Longval, habituellement si tranquille, offrait le tableau le plus

Sur la pelouse de la grande avenue, on voyait plus de cent cinquante chevaux et autant de cavaliers.

Les premiers étaient attachés aux arbres et se reposaient en broutinant une botte de fourrage.

Les seconds allaient et venaient, causaient entre eux avec entrain et vidaient un gobelet à la santé de leur ami Folichon.

C'était lui, en effet, qui leur procurait cette bonne aubaine, et ils devaient à son escapade la généreuse hospitalité dont les gratifiait le seigneur du lieu.

Dans la grande salle, Grattepain et sa fille, aidés de maître Bigot, improvisaient un lunch pour le commandant et ses officiers.

Henriette et monsieur de Novi, en chevauchant côte à côte pendant une partie de la journée à la tête de leur escadron, avaient eu le temps de se familiariser l'un avec l'autre. On remarqua la rougeur qui empourpra subitement le visage de la jeune fille, lorsque le brillant officier, en prenant congé de Grattepain, demanda à l'ex-

négociant la permission de venir lui présenter dès le lendemain ses remerciements.

Comme on le pense bien, l'aventure fit du bruit dans Landerneau. Le lendemain on ne parla plus d'autre chose en ville que des relations de la jeune châtelaine de Longval avec le 9° chasseurs.

Mais le commandant Victor de Novi ne fut pas long à imposer silence aux rieurs, car, quelques jours après, sans plus de façons, il demanda à l'honnête Grattepain la main de sa fille.

Les noces furent célébrées avec beaucoup d'éclat. Tout le corps des officiers y assista, ie colonel en tête.

Naturellement ce fut maître Bigot qui rédigea le contrat, et il se garda bien d'oublier Folichon dans l'énumération des objets mobiliers appartenant à la conjointe.

Folichon fut dailleurs le héros de la fête.

On lui prodigua les félicitations et les caresses, et on lui accorda une double ration d'avoine.

Ce fut à cette dernière douceur qu'il se montra le plus sensible.

A partir de ce jour-là, il devint tout à fait docile et sage. Le pantalon rouge du brosseur de monsieur de Novi lui donnait le change, et il continua à se considérer comme appartenant au régiment.

Et ce fut ainsi que Grattepain, en dépit de son aversion pour l'état militaire, donna sa fille à un soldat.

Lui-même reconnut que, dans cette affaire, Folichon avait joué le personnage d'un agent matrimonial de première force.

JUSTIN BELLANGER.

Madame Galli-Marié.

Nous aurons l'heureuse chance d'entendre, lundi, 23 courant, à 8 heures, dans le charmant opéra de l'Ombre, une artiste qui jouit, depuis de longues années déjà, d'une célébrité méritée. Mme Galli-Marié, qui paraît pour la première fois sur notre scène, est née à Paris en 1840, et entra à l'Opéra Comique en 1862. Mme Galli-Marié est vive, accorte, agréable de sa personne; son talent est original; sa voix est un mezzo-soprano d'un timbre sonore. Elle chante avec esprit et bonne humeur. D'une nature âpre et puissante, elle joue parfois avec une énergie, une fougue un peu sauvage; et c'est un véritable miracle quelle puisse, dans certains rôles, réaliser avec tant de perfection ces types de poésie, de grâce et d'angélique donceur.

Quand Mme Galli-Marié entre en scène, bon nombre de spectateurs ne voient d'abord en elle qu'une chanteuse ordinaire, et une femme agréable, mais quand la situation s'élève, l'artiste se transfigure, l'œil s'anime, la voix acquiert un prestige irrésistible. Mais il faut le dire, néammoins, chez elle, la chanteuse disparaît presque complétement sous la comédienne.

Galli-Marié a successivement créé le rôle de Kaleb, dans Lara; de Blanche, dans le Capitaine Henriot; de Mignon, dont elle nous donnera le grand air; de Fadette; de Lazarille, dans Don César de Bazan, etc, etc.

Dans l'Ombre, où nous aurons le plaisir de l'entendre, elle met, dit-on, tant de grâce, de câlinerie, de touchante résignation, que l'auditoire, charmé, l'acclame et la rappelle par d'enthousiastes applaudissements.

Problème.

Un de nos abonnés de Vevey, nous envoie le problème suivant, que nous soumettons à nos lecteurs.

« Une marchande achète une corbeille d'œufs, aux conditions suivantes:

La première moitié à raison de 5 œufs pour 30 centimes, et la seconde moitié à raison 6 œufs pour 30 centimes. Elle revend le tout à raison de 11 œufs pour 60 centimes, et il se trouve qu'elle y perd 1 franc. — Combien avait-elle d'œufs dans son panier?

Prime: 100 cartes de visite.

! Réponse au problème précédent :

7/10000 de millimètre (0,0007). — Sur 12 réponses, une seule est juste, celle de M. Crottaz, à Daillens, qui a obtenu la prime.

Boutades.

Battre sa femme est une habitude dont on a peine à se débarrasser lorsqu'on l'a prise; il est, paraît-il, des maris qui sont désorientés lorsqu'ils n'ont pas un peu battu leur fidèle compagne; il leur manque quelque chose comme à celui qui n'a pas pu prendre son vermouth.

Jean s'accusait un jour d'avoir battu sa femme.

— Combien de fois? mon fils, lui dit son confesseur.

— Tous les matins. — Comment, tous les matins, infâme!
D'un semblable péché sentez-vous la noirceur?
Sachez qu'il peut sur vous faire tomber la foudre!
Battre sa femme. Ah! ciel! — Mon père, je vous crois,
Et je vous fais serment, si vous voulez m'absoudre,
De la battre aujourd'hui pour la dernière fois.

On peut ajouter à ces renseignements que Molière a affirmé que les femmes ne détestaient pas d'être battues, et que Mahomet a formellement ordonné aux croyants de battre leur épouse.

Cela dit, je crois qu'on peut résoudre la question de la manière suivante :

« Il ne faut jamais battre sa femme quand on n'est pas sûr d'être le plus fort. »

Un pauvre diable, poursuivi par la monomanie du suicide, se jette dans le lac. Des bateliers le repêchent avant qu'il ait coulé à fond. On le conduit au poste d'Ouchy, où le commissaire l'admoneste paternellement:

- J'espère que cela vous aura corrigé et que vous n'aurez plus envie de recommencer?
- Ah ben oui ! ça ne fait que me mettre l'eau à la bouche !

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet 3.

Grand choix de papiers à lettres pour bureaux. Registres et presses à copier. — Impression de têtes de lettres et de raison de commerce sur les enveloppes. Cartes de visite, cartes de convocation, de fête, etc. — Papeterie fine. Couleurs allemandes et anglaises pour la peinture des fleurs. — Vues photographiques, albums, buvards, portefeuilles, etc.

L. MONNET.